

L'esthétique du village. Part I

Autor(en): **Monetnach, G. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **5 (1910)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

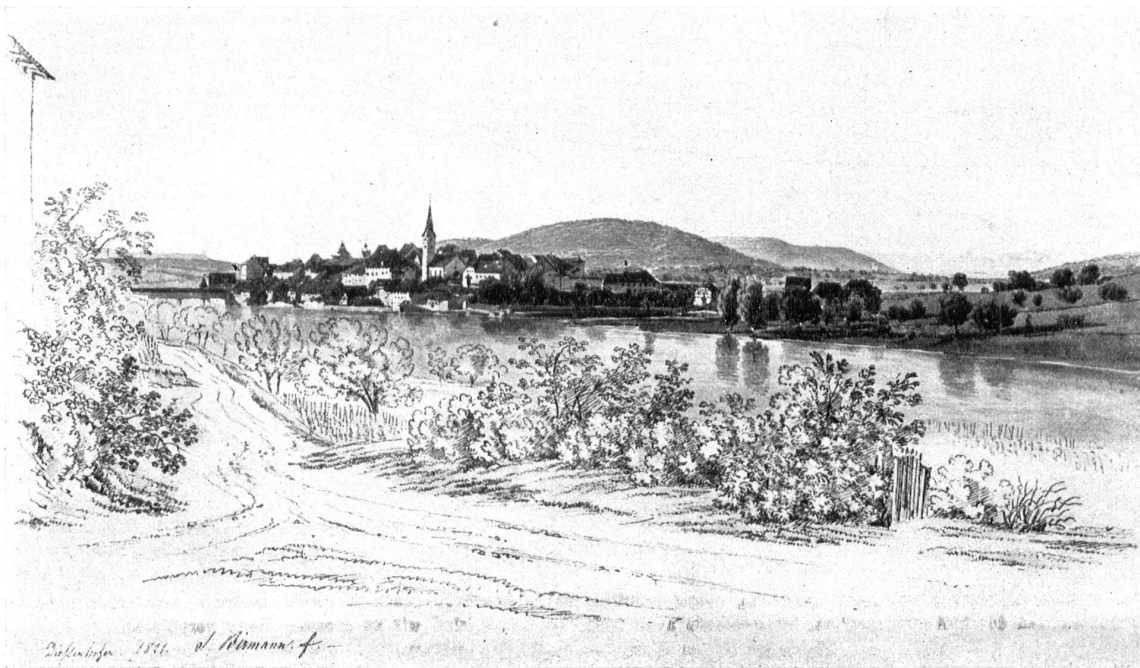
HEIMATSCHUTZ

ZEITSCHRIFT DER « SCHWEIZER. VEREINIGUNG FÜR HEIMATSCHUTZ »
BULLETIN DE LA « LIGUE POUR LA CONSERVATION DE LA SUISSE PITTORESQUE »

NACHDRUCK DER ARTIKEL UND MITTEILUNGEN
BEI DEUTLICHER QUELLENANGABE ERWÜNSCHT

HEFT 9 • SEPTEMBER 1910

LA REPRODUCTION DES ARTICLES ET COMMUNIQUÉS
AVEC INDICATION DE LA PROVENANCE EST DÉSIRÉE



Ansicht des Städtchens Diessenhofen am Rhein. — Nach einer getuschten Zeichnung von 1821 von S. Birmann aus Basel (1793—1847) aus den öffentlichen Kunstsammlungen zu Basel. — Vue de la petite ville de Diessenhofen sur le Rhin en 1821. D'après un dessin au lavis de S. Birmann de Bâle (1793—1847). Collections publiques d'art de Bâle.

L'ESTHÉTIQUE DU VILLAGE *)

LE nom que vous avez donné à notre association est intraduisible en français; les qualificatifs: *La Ligue pour la Beauté, La Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque*, ne sauraient représenter, aux yeux du public, ce qu'il faut entendre par cette appellation énergique et concise: *Heimatschutz!* Je l'aime, cette expression, parce qu'elle donne à notre action toute sa portée nationale, parce qu'elle la sort des bornes étroites où la culture exclusive du sentiment esthétique aurait pu la renfermer.

Nous servons la beauté, c'est vrai; mais ce n'est pas seulement à son profit que nous travaillons, mais au profit de la patrie elle-même, qui risque de perdre, par une suite de transformations barbares, non seulement son aspect extérieur, mais cette force secrète qui jaillissait d'elle comme un effluve divin, nécessaire à l'épanouissement de notre esprit, de nos mœurs, de notre caractère helvétique.

Et un jour viendra, où l'opinion publique, encore trop défiante et sceptique à l'égard du mouvement régénérateur que nous essayons de produire, comprendra que derrière la lutte, livrée par nous au vandalisme destructeur, au gaspillage de nos beautés naturelles, au progrès du mauvais

*) Nous commençons ci-après sous ce titre la publication de la Conférence donnée, par M. G. de Montenach, le 12 juin 1910, dans la salle du Grand Conseil, Fribourg, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la *Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque*. (Heimatschutz.) *Note de la Rédaction.*

goût, aux infiltrations du cosmopolitisme architectural, se débat en réalité la question de savoir si notre pays conservera, non seulement le charme particulier qui le distingue et l'ennoblit, qui l'enrichit en attirant à lui les foules du monde entier, mais encore sa valeur morale et sa valeur sociale, étroitement dépendantes de l'ambiance et de l'atmosphère où elles se développent.

Depuis la fondation de notre chère société, fondation à laquelle je m'honore d'avoir participé dès la première heure, nous avons successivement embrassé, dans notre apostolat protecteur, les sites, les paysages, les monuments naturels, les villes et tous les éléments dont elles sont composées, et enfin les villages.

C'est du *village* que je voudrais vous entretenir pendant quelques instants, car il doit devenir le point central de nos préoccupations, et à ce propos, laissez-moi vous féliciter d'avoir, dans les derniers numéros de notre Bulletin, évoqué la vision successive des types les plus représentatifs de notre architecture rurale.

Dans notre pays, dans tous les pays, le village est la règle; la ville est l'exception.

En composant un autre travail: *Le paysage et la ville*, je me suis efforcé de démontrer que les cités, dans leur accroissement évolutif, ne sauraient, sans danger pour la physionomie intégrale du pays, négliger ou sacrifier le site où elles sont placées, le paysage qui les entoure, les indications impérieuses du sol, du climat. J'ai dit, que plus une ville se

continuait selon le sens de son rythme héréditaire, plus elle était certaine de se perpétuer en beauté, et de conserver, en dépit de sa croissance constante, des lignes agréables et un aspect harmonieux, que moins elle était exposée à devenir comme une étrangère au milieu du pays.

Ce qui est vrai pour les agglomérations urbaines, l'est encore davantage pour les agglomérations villageoises; car ces dernières sont bien plus étroitement liées au milieu naturel et dépendent directement et formellement de lui.

Le pittoresque de la Suisse provient, sans doute, des beautés que la nature y a prodiguées: montagnes, vallons, rochers, cascades, torrents tumultueux, lacs tranquilles et miroitants, grasses prairies feutrées d'herbe épaisse, forêts profondes, temples de la solitude et du mystère.

Ces beautés-là, nous faisons bien de les défendre contre les dévastations méthodiques que le mercantilisme, quel'utilitarisme leur font supporter.

Maisheureusement l'homme est impuissant contre les grandes œuvres de la nature; destinée à lui survivre, la nature se rit de ses coups, qui ne lui font que des égratignures passagères!

Sans doute l'industrialisme a déshonoré et souillé des paysages charmants, sans doute des sites ravissants ont disparu sous la cognée du bûcheron ou sous la pioche du terrassier; sans doute des eaux fraîches et limpides ont été emprisonnées dans des canaux mornes, polluées par les égouts et les usines; sans doute d'odieux ponts de fer enjambent des vallées et leur enlèvent brutalement ce qu'elles avaient d'agreste; sans doute des funiculaires violent nos cimes; mais tout cela n'est rien: quelques taches imperceptibles parmi les broderies d'un manteau somptueux!

Et la nature, en quelques années, sait cicatrifier en partie les blessures que nous lui infligeons.

Mais, par contre, la dénationalisation complète de nos villages, le remplacement progressif de toutes nos constructions rurales traditionnelles par des bâtiments vulgaires, sans lien avec le milieu, voilà ce qui serait irréparable, voilà ce qui changerait profondément l'aspect intime du pays; et c'est pourquoi nous devons veiller, avec une

vigilance extrême, à maintenir la maison rustique de nos ancêtres, telle qu'elle s'est associée au paysage, et pour ainsi dire fondue avec lui, à tel point qu'il nous est devenu impossible de nous figurer l'un sans l'autre.

La maison campagnarde pare et complète le site; elle lui donne sa physionomie propre, elle le diversifie.

Les montagnes du Valais ne sont point différentes de celles de l'Oberland, et cependant, nous ne saurions les confondre les unes avec les autres, parce que l'homme les habite autrement. Il a mis sur les unes comme sur les autres son empreinte, et cette empreinte n'est pas la même pour toutes.

Les montagnes ont un langage dont les chalets sont les lettres; ce sont eux qui inscrivent sur les pentes, l'histoire de la race, qui racontent les origines, qui signalent les mœurs, les habitudes, les besoins.

Il est incontestable que la Suisse doit à son habitation montagnarde et campagnarde une grande partie de son attrait, et nulle part ailleurs la maison rustique ne joue

un rôle aussi capital dans le maintien du type intégral du visage aimé de la patrie.

La nature a été prodigue à l'égard de notre petit coin de terre; elle y a rassemblé, sur un espace étroit, toutes les splendeurs dont elle peut disposer.

Il semble que l'homme n'ait point voulu se laisser dépasser en fécondités ingénieuses, et il a multiplié les types

de maisons, les adaptant à leur entourage naturel, à tel point qu'elles en sont devenues l'indispensable complément.

La maison suisse villageoise a résisté pendant longtemps au mouvement transformateur qui s'est opéré durant tout le XIX^{me} siècle en faveur d'une banalisation générale. Tandis que nos campagnards abandonnaient peu à peu leurs vieux costumes, — qui n'étaient point une livrée, mais l'expression fière d'un sentiment esthétique et local au-

jourd'hui atrophié, — pour adopter la tenue maussade et parfois caricaturale qu'ils empruntent à la mode étrangère; tandis que les maisons citadines, si accueillantes jadis dans leur sobre architecture, dans leurs lignes simples, se muaient en rébarbatives casernes ou en villas grotesques, la maison rurale maintenait sa disposition



Ferden im Lötschental (Wallis). Beispiel eines noch unberührten Gebirgsdörfchens. Photographie von E. W. Halifax, London. Ferden dans le Lötschental (Valais). Un village de montagne ayant encore gardé tout son charme. — Photographie de M. E. W. Halifax, de Londres.



Ansicht einer Graubündner Ortschaft, durch eine moderne geradlinige Avenue un schön erweitert. Vue d'une localité dans le canton des Grisons, fâcheusement agrandie par une moderne avenue rectiligne.



Ein altes behagliches Haus in Sarnen, vor dem Umbau.
Vieille et confortable habitation à Sarnen, avant sa reconstruction.



Dasselbe Haus in Sarnen, nach dem verschönernden Umbau, der ihm alles Charakteristische raubte. — La même maison à Sarnen après une reconstruction qui lui a enlevé tout son charme caractéristique.

Photographien von *A. Hediger*, Basel. — Photographies de *M. A. Hediger*, de Bâle.



Beispiel eines noch unberührten Dorfbildes

Un beau paysage encore intact.

St. Gingolph am Genfersee. — Photographie von *Fréd. Boissonnas*, Genf.
St. Gingolph au bord du Lac Léman. — Photographie de *Fréd. Boissonnas*, Genève.

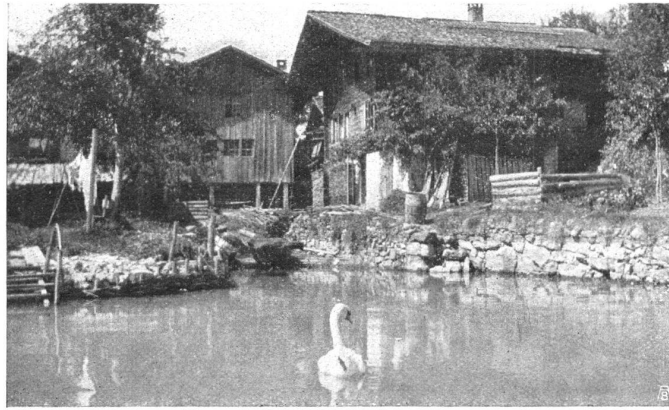


Malerisches altes Stallgebäude in Engelberg, entstellt durch aufdringliche Reklameplakate. — Pittoresque vieille étable à Engelberg, muée en tableau d'affichage.



Altes reizvolles Holzhaus in Engelberg, entstellt durch aufdringliche Reklameplakate. — Charmante vieille maison de bois à Engelberg, surchargée de vilaines et criardes affiches.

Photographien von *M. B. Hammer*, Solothurn. — Photographies de *M. M. B. Hammer*, Soleure.



Partie vom Brienersee.

Un coin du lac de Brienz.

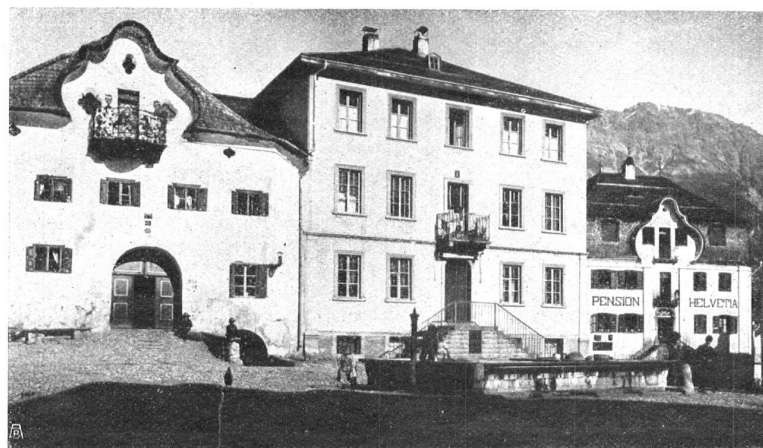
Photographie von *Paul Ganz*, Basel.



Beispiel eines guten alten Unterwaldner Hauses.

Exemple d'une belle construction d'Unterwald.

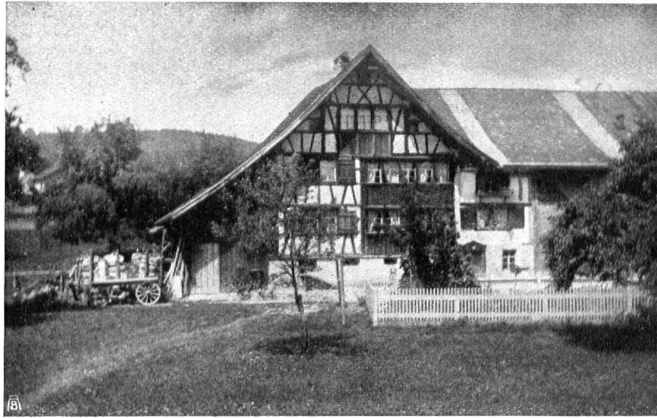
Holzhaus oberhalb Sarnen. — Aufnahme von *C. H. Baer*, Zürich.
Maison de bois au-dessus de Sarnen. — Photographie de *M. C. H. Baer*, Zurich.



Der Dorfplatz in Sent, durch einen langweiligen Wohnkasten und einen gusseisernen Brunnenstock in seiner Harmonie zerstört.

La place du village à Sent, troublée dans son harmonie par une laide et banale bâtisse et une fontaine en fonte.

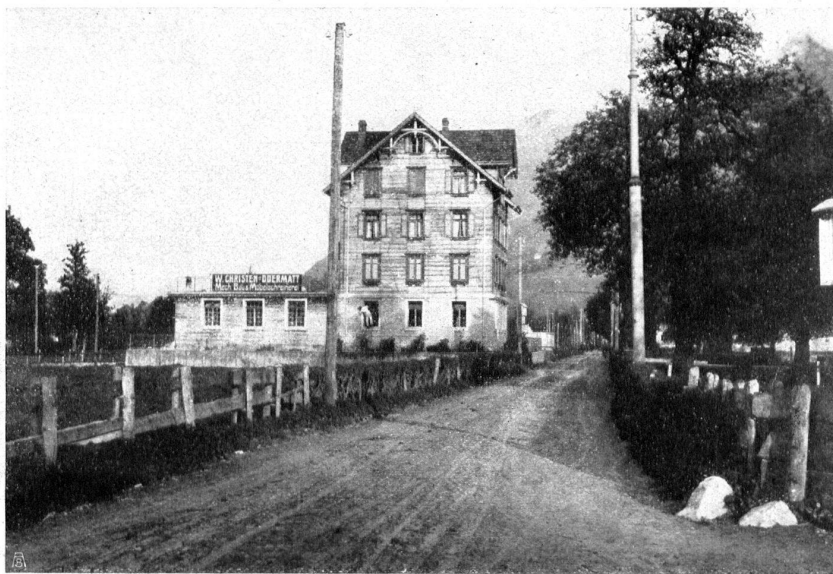
Photographie von *C. David*, Genua.



Bauernhaus an der Heiligkreuzstrasse
in St. Fiden bei St. Gallen.

Maison villageoise de la „Heiligen-
kreuzstrasse“ à St. Fiden près St. Gall.

Photographie de M. L. Täschler, St. Fiden.



Gegenbeispiel eines
schlechten modernen
Unterwaldner Hauses.

Exemple contraire: Dis-
gracieuse construction
moderne en bois, dans
le canton d'Unterwald.

Holzhaus in Stans. — Photographie von C. H. Baer, Zürich.
Maison de bois à Stans. — Photographie de M. C. H. Baer, Zurich.



Dorfplatz in Schuls, durch ein
schlechtes Giebelhaus und den
„monumentalen“ Bogenlampen-
mast der Neuzeit angepasst.

La place du village de Schuls,
accommodée au goût du jour par
l'érection d'un monumental (?)
candélabre électrique et d'une
inesthétique maison à pignon.

Photographie de M. J. Feuerstein, Schuls.



Strassenpartie aus Filisur. — Photographie von G. Bäuerlein, Zürich.

Une partie d'une rue de Filisur. — Photographie de M. G. Bäuerlein, Zurich.



Beispiel: Gutes altes Holzhaus in Stans.
Bon exemple: ancienne et belle maison de bois à Stans.



Gegenbeispiel: Schlechtes modernes Holzhaus in Stans.
Exemple contraire: horrible baraque de bois, moderne naturellement, à Stans

Photographien von C. H. Baer, Zürich. — Photographies de M. C. H. Baer, Zurich.



Strassenpartie aus Kippel. — Photographie von E. W. Hallifax, London.

Une partie d'une rue de Kippel. — Photographie de M. E. W. Hallifax, de Londres.

architecturale essentielle et gardait ses parures décoratives régionales.

Mais aujourd'hui, menacée à son tour, elle commence à faire place à des bâtisses informes, et ce qui est pis encore, suivant l'exemple des fermières, elle emprunte à la maison de la ville ses atours, sa distribution, sa physiologie générale.

C'est l'infiltration lente, mais continue, des éléments citadins dans nos campagnes, que nous devons combattre, si nous voulons sauver ce qui subsiste encore de notre patrimoine de beauté.

Le mouvement que préconise notre association, a contre lui de s'être manifesté trop tardivement dans beaucoup de domaines; plusieurs de nos villes ont irrémédiablement perdu le cachet suisse qu'elles tenaient de leur passé historique; elles ne le retrouveront pas.

Les nouveaux procédés qu'on adopte pour l'embellissement des cités, pour régulariser leur croissance, pour les délivrer de leur aspect cahotique et désordonné, auront sans doute pour effet de les embellir; mais on ne ressuscitera pas ce qui est mort chez elles, frappé par un progrès mal entendu.

Par contre, le village suisse est encore vivant; nous pouvons le sauver, et avec lui, les mœurs dont il est l'armature, les traditions dont il est le reflet, l'esprit dont il est le moule.

La ville est née du village; elle a été lente à s'achever, la haute barrière qui sépare aujourd'hui le citadin du campagnard, et dans notre pays, elle compte encore des brèches nombreuses; tels de nos chefs-lieux de canton sont restés de grands villages, et c'est là que l'idéal helvétique s'est conservé dans sa pureté primitive; c'est là que les mœurs ont encore leur simplicité; c'est là que les relations sociales ont gardé cette bonhomie, cette familiarité qui éloignent les haines révolutionnaires.

Pendant longtemps, les habitants de nos villes maintinrent, par une partie de leurs occupations, des relations avec la vie des champs; c'est pourquoi les remparts enserraient dans leur enceinte, des vergers et des jardins, des étables, des greniers et des granges; c'est pourquoi les tas de fumier tenaient lieu parfois, devant les maisons, de trottoirs; et c'est pourquoi les hautes charrettes dressaient partout leurs brancards enchevêtrés.

Le logis citadin, par sa distribution intérieure, par ses greniers, réceptacles de vastes provisions, par ses dépendances, par mille et un détails de sa construction, révélait les côtés de sa destination agricole. Et tout cela l'apparentait à la maison des champs comme une sœur aînée, plus robuste, mieux établie, mais qui garde les traits distinctifs de l'humble famille abandonnée.

L'habitation urbaine s'est peu à peu débarrassée de toutes ses accointances rurales; elle en est aujourd'hui totalement affranchie; elle a une personnalité bien dessinée, accusant ses fonctions nouvelles, qui ne sont plus de servir d'abri

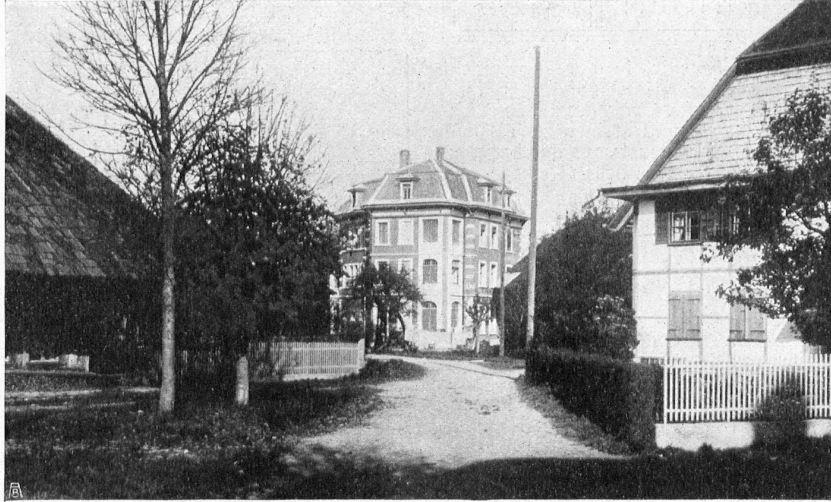
à une famille déterminée, mais bien de passer de main en main, pour rapporter le plus d'argent possible à son propriétaire.

La ruine esthétique de la maison date du jour où elle est devenu avant tout *un immeuble de rapport*; c'est ce jour-là que sa déchéance architecturale a commencé, qu'elle a été éventrée, exhaussée, surpeuplée, déformée en tout sens.

Nous assistons actuellement à un phénomène qui reproduit en sens inverse l'évolution que je viens de décrire.

La maison citadine, parvenue à l'apogée de sa laideur et de son exotisme, libérée de tout ce qui l'unissait à l'ambiance naturelle et historique, se répand dans les campagnes, s'y implante, va se mesurer orgueilleusement dans les plus humbles villages avec les vieilles demeures, qu'elle écrase, entraînant à sa suite tous les motifs décoratifs qui lui sont propres, et qui, installés en pleine nature, y détonnent lamentablement.

C'est ainsi que l'on voit s'élever, dans des hameaux, des maisons locatives de cinq à six étages, ce qui est un défi au bon sens, en même temps qu'une menace pour l'intégrité familiale de nos populations, ayant besoin, à cause de leurs travaux et de leur genre de vie, de posséder des foyers séparés.



Geschäfts- und Wohnhaus in Utzenstorf. Beispiel eines städtischen Hauses, das durchaus nicht in seine ländliche Umgebung passt. — Photographie von J. Hochstrasser. — Maison d'habitation avec magasins. Exemple d'une construction urbaine ne s'adaptant nullement à son entourage champêtre. — Photographie de M. J. Hochstrasser.



Aus dem XVII. Jahrhundert stammendes Wohnhaus in Einsiedeln, das durch einen modernen Einbau völlig verunstaltet wurde. — Photographie von M. Gyr, Einsiedeln. — Maison d'habitation à Einsiedeln, datant du XVII^e siècle, absolument défigurée par une reconstruction partielle. Photographie de M. M. Gyr, Einsiedeln.

Ces maisons-là, en se multipliant, détruiront à tout jamais l'aspect rustique de nos campagnes; une seule d'entre elles suffit déjà à neutraliser la valeur esthétique de tout un ensemble villageois, à empâter les lignes de sa silhouette, à arrêter l'élan du clocher dans sa montée aérienne et dominante!

Ce n'est pas tout; la maison citadine ne se contente pas de s'isoler elle-même, à la campagne, de toutes les habi-

tations qui l'entourent; elle veut encore être accompagnée par un certain cadre, qu'elle impose. Elle exige un autre genre de jardin, un autre genre de clôture; elle demande un trottoir; elle se prête à l'installation de boutiques conçues à la manière des villes; elle est donc un foyer de contamination fatale, et sa seule présence force l'agglomération rurale toute entière à évoluer dans un sens qui lui est contraire. (A suivre.)

MITTEILUNGEN

Der neue Gadmersee. In *Gadmen* ist in der Regennacht des 15. Juni ein See entstanden. Der ausserhalb des „Bären“ herabfliessende Sitibach führte eine gewaltige, am Fuss der Gadmerflühe sich ablösende Masse von Schutt und Steinen zu Tal und staute die Gadmeraar. Das von der Sustenstrasse durchzogene Gadmental wird seiner reichen alpinlandschaftlichen Reize wegen immer häufiger aufgesucht, und das Seelein, das unterhalb der Häuser des Bühl zwischen waldigem Bergabhang und grünen Halden liegt, muss als neuer wertvoller Schmuck der Gegend bezeichnet werden. Einigen Anwohnern des Sees, die durch die Katastrophe sehr empfindlich geschädigt sind, ist aber mit dem schönen Naturbild nicht gedient. Sie besassen dort, wo jetzt die Berge im See sich spiegeln, von ihrem besten Ackerland. Durch Ableiten des Seeleins dürfte ihnen, falls sie die dazu erforderlichen Mühen und Kosten nicht scheuen, ein kleiner Teil des verlorenen Landes wieder zufallen, aber der erzielte Nutzen stünde zum Wert des Alpenseeleins für das Landschaftsbild in keinem Verhältnis. Es muss vermieden werden, dass diese Einsicht in Gadmens besseren Tagen — die neue Sustenstrasse muss doch endlich kommen — allzuspät sich aufdrängt. Alle, die ein Interesse an der Erhaltung dieser Naturschönheit haben, sollten durch Zusammenstern einer entsprechenden Entschädigungssumme sich für das Bergseelein im rechten Augenblicke wehren. Es ergeht deshalb an alle Naturfreunde und Anhänger des Heimatschutzes die warme Einladung, Beiträge zur Befriedigung der durch die Naturgewalt Geschädigten einzusenden und so den Gadmersee zu dem machen zu helfen, was er sein sollte: eine Freude aller zukünftigen Sustengänger und Besucher Gadmens, dann aber auch ein geliebtes Gut seiner Anwohner, die gegenwärtig nur an die verlorenen Matten und Aecker zu denken vermögen.

Es sei hier auf die Aquarelle des in Gadmen wohnenden Malers U. W. Züricher aufmerksam gemacht, die in Bern bei A. Francke ausgestellt sind und über den Gadmersee orientieren wollen. Herr Züricher, der in einem Aufruf im „Bund“ schon zur Erhaltung des Sees geschrieben hat, nimmt Beiträge entgegen, ebenso das Pfarramt Gadmen.

Redaktion: Dr. C. H. BAER, Zürich v.

VEREINSNACHRICHTEN

Schweizerische Vereinigung für Heimatschutz.

Für im kommenden Winter abzuhaltende Vorträge über Heimatschutzfragen stellt sich das Sekretariat gerne zur Verfügung, um nach Möglichkeit Material zu beschaffen, sei es Literatur oder Diapositive. Gesuche sind an den Schreiber: *Dr. G. Baurlin*, Bäumleingasse 1 in Basel, zu richten.

Vorstandssitzung vom 9. Juli 1910 in Zürich (Hotel St. Gotthard). Eine vom Schreiber vorgelegte Zuschrift an die gesetzgebenden kantonalen Behörden über Aufnahme dieses Heimatschutzartikels in die kantonalen Einführungsgesetze zum Zivilgesetzbuch wird genehmigt. — Der mit der Vorbereitung der Beteiligung des Heimatschutz an der Landesausstellung in Bern bestellte Ausschuss soll ersucht werden, innert drei Monaten ein Programm vorzulegen. — Die Frage, wie bei den Bergbahnen die Heimatschutzinteressen am besten gewahrt werden können, wird

besprochen. — Mit der Erledigung eines Gesuches der Sektion Solothurn um einen Beitrag zur Abwendung einer starken Schädigung des Städtebildes wird Herr Professor *Ganz* betraut. — Es soll die Freiburger Regierung gebeten werden, sie möchte Sorge tragen, dass bei einem bevorstehenden Neubau eines Postgebäudes in Murten nicht nach Schablone, sondern dem Stadtcharakter entsprechend gebaut werde.

Dans le but de faciliter les conférences qui pourraient être organisées dans le courant de cet hiver sur les questions que défend le Heimatschutz, le secrétariat se met volontiers à la disposition des intéressés, pour leur procurer le matériel nécessaire, soit littérature, soit clichés. S'adresser au Secrétaire M. le *Dr. G. Baurlin*, 1, Bäumleingasse à Bâle.

Séance du Comité du 9 juillet 1910 à l'Hôtel St. Gotthard, à Zurich. Le Comité vote son approbation au sujet d'une adresse, présentée par le Secrétaire, destinée aux autorités législatives cantonales pour leur demander d'introduire dans la loi relative au nouveau code civil suisse l'article dit „du Heimatschutz“. — Il décide ensuite de demander au Comité chargé de préparer la participation du Heimatschutz à l'Exposition Nationale de Berne, de présenter un programme dans un délai de trois mois. — La discussion s'ouvre après cette décision sur la meilleure façon de défendre la cause du „Heimatschutz“ vis-à-vis des entreprises de chemins de fer de montagne. — Pour terminer, le Comité vote les deux résolutions suivantes: 1) Charger Monsieur le Prof. *Ganz* d'étudier une demande de la section de Soleure, concernant le moyen d'éviter un enlaidissement de la ville. 2) Ecrire au Gouvernement de Fribourg pour lui demander de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que la reconstruction projetée de la Poste de Morat ne soit pas faite selon le plan proposé, mais bien dans un style correspondant au caractère de la ville.



Der neue Gadmersee. — Photographie von Pfarrer *F. Zulauf*, in Gadmen (Oberhasli). — Le nouveau lac de Gadmen. — Cliché de M. le pasteur *F. Zulauf*, Gadmen.

Sektion Bern. „Wobleibt der Heimatschutz?“ Der Vorstand der bernischen Vereinigung für Heimatschutz hat in verschiedenen Tageszeitungen folgende Zeilen veröffentlicht: „Wo bleibt die bernische Vereinigung für Heimatschutz? Was sagt der Heimatschutz dazu? Heimatschutz vor!“ Das sind Aufrufe, die in Zeitungsnotizen in der letzten Zeit öfters an unsere Adresse gelangten. Wir freuen uns aufrichtig, dass der Gedanke „Heimatschutz“ im Publikum merklich an Boden gewinnt; wir sind dankbar für die verschiedensten Mitteilungen und bemühen uns, auf Gesuche und Anfragen hin in jedem Falle unser möglichstes zu leisten. Aber gerade um dieses Möglichste vollbringen zu können, müssen wir uns heute über derartige Aufrufe in der Presse auflehnen. Diese öffentlichen Bitten um Mithilfe verunmöglichen es uns in den allermeisten Fällen, überhaupt noch etwas Ersprießliches auszurichten. Aus diesem Grunde richten wir an alle im Lande umher, die gerne mit uns arbeiten, die eine bestimmte Gefahr irgend welcher Art vor sich sehen, das höfliche Ansuchen: Lassen Sie uns mündlich oder schriftlich, event. mit Beilage eines Planes, von Photographien etc. eine Mitteilung über die Sachlage zukommen (aber vor Ablauf der Einspruchsfristen!) oder machen sie unsere Ortsgruppen-Vorstände (Langenthal: Gerichtspräsident Kasser, Architekt Egger; Jura: Redakteur Neuhaus, Architekt Bäschlin, St. Immer; Biel: Architekt Bösiger, Architekt Popper; Thun: Dr. Ries, Arzt, Redakteur Aellen) aufmerksam, die dann ihren Bericht an uns weiterleiten. So ist uns die Möglichkeit gewahrt, mit beiden Parteien in Güte unterhandeln und die Presspolemik als eines der letzten Mittel aufsparen zu können.

Die Vereinigung für Heimatschutz will Kulturwerte erhalten, liegen diese nun in Gebäuden, Gebräuchen, Geräten oder Liedern, und diese der Nachwelt möglichst unverdorben überliefern. Sie kennt aber neben diesen historischen Tendenzen noch andere sehr wichtige Interessen, indem sie mitgeht mit allen Forderungen unserer modernen Zeit, dabei aber verlangt, dass in jeder Neuschöpfung die Gesetze, die dem Material, dem Boden, der Landschaft inne wohnen, die Forderungen der Zweckmässigkeit tatsächlich beachtet und nicht einer augenblicklichen Spekulationsgier zum Opfer gebracht werden. Neuschöpfungen, seien es nun gute Bahnanlagen, Brückenbauten, Schulhäuser und Hotelbauten, wünschliche neue Bauernhäuser, Talsperren, Kraftanlagen, dem Gelände des Bauplatzes entsprechende Parzellierungen, sie alle bedeuten, wenn sie nach den vorhin gezeichneten Gesetzen erstanden sind, ein Stück Kultur, wie sie nur modernes Leben zu geben vermag; sie stellen einen Wert dar, an dem unsere Nachkommen zehren, auf dem sie, ihren Bedürfnissen entsprechend, neue Werke schaffen können.

Ein Beispiel für die Parzellierung bietet uns der Fall: Schlossmatte Münsingen. Die Angelegenheit hat den Vorstand der bernischen Vereinigung für Heimatschutz geraume Zeit vor dem Erscheinen der „I. Korrespondenz“ in Nr. 329 des „Bund“ beschäftigt. Um in der Sache aber wirklich etwas mitzuhelfen, fanden wir es wenigstens für zweckmässig von einem Warnruf in der Presse zum vornehmsten abzusehen, da wir aus vielen erfreulichen Erfahrungen wissen, dass die kantonalen Baudirektion in ihren Verfügungen und Anordnungen sich ebenfalls auf die vorhin erwähnten Grundsätze stellt. Das Schlossgut soll parzelliert werden. Diese Absicht kann heute keinem Landbesitzer, zum wenigstem dem Staate, verargt werden. Für die Art der Parzellierung wurde uns erlaubt, Vorschläge zu unterbreiten. Hiebei werden selbstverständlich die Bäume als natürlicher Schmuck des Baugebietes geschont. Ob das Gärtnerhaus, dessen architektonischer und historischer Wert gewiss die kantonale Baudirektion so gut wie wir zu schätzen weiss, zu halten und zu einem Nutzbau umzugestalten sei, ist noch eine Frage der Zeit.